

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA  
CONSOLIDATION DE LA PAIX**



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET DU PBF**

<b>Pays : République démocratique du Congo</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> <i>Projet Secrétariat : Appui à la Coordination et au Suivi des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix en République démocratique du Congo</i>	
<b>NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : N/a</b>	
<b>Modalité de financement du PBF:</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund"):</b> <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional <b>Nom du fonds d'affectation spéciale :</b>
<b>Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Bureau du Coordonnateur Résident/Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : N/a</b>	
<b>Date approximative de démarrage du projet<sup>1</sup>: Juillet 2020 Durée du projet en mois :<sup>2</sup> 36 mois Zones géographiques de mise en œuvre du projet : République démocratique du Congo</b>	
<b>Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
<b>Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : \$ 1 827 841,24 PNUD : \$ 1 827 841,24</b>	
Total PBF : <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	
<b>Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/a Budget total du projet : 1 827 841,24 dollars américains</b>	

<sup>1</sup> Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

<sup>2</sup> La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche (70%):</b>  PNUD: \$ 1 279 488,87	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche* (30%):</b>  PNUD: \$ 548 352,37	<b>__ tranche</b>  XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX	<b>__ tranche</b>  XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX
<b>Aspects urgents du projet, rôle catalyseur, tolérance au risque et caractère innovant :</b> Le projet vise la création du Secrétariat du PBF en République démocratique du Congo (RDC) pour la coordination, l'appui à la mise en œuvre et le suivi & évaluation du portefeuille du PBF ainsi que la création et le renforcement des capacités du Comité Conjoint de Pilotage, et l'appui à la mobilisation des ressources pour la consolidation de la paix.			
<b>Mécanisme de consultation dans le pays et processus d'entérinement du projet préalablement à la soumission à PBSO :</b> Le projet résulte des consultations menées avec les différents acteurs, y compris le Bureau du Coordonnateur Résident (RCO), ses spécialistes Nexus et Transition, l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS ; SSU) de la MONUSCO, l'équipe pays des Nations Unies (SNU), les Ministères du Plan et de la Coopération Internationale, les bailleurs de fonds et le PBSO. Outre les propositions et recommandations issues de ces consultations, le projet tient également compte de l'analyse des facteurs de conflits et des priorités du Gouvernement identifiées dans la demande d'éligibilité au PBF, à savoir: la réintégration communautaire, la réconciliation et la cohésion sociale, la gouvernance locale inclusive et la promotion des solutions durables pour les populations déplacées, dans le cadre de la reconfiguration de la présence des Nations Unies en RDC liée à la transition de la MONUSCO.			
<b>Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes<sup>3</sup> : 2</b> <b>Pourcentage et montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 15%</b>			
<b>Degré de risque du projet<sup>4</sup> : 1</b>			
<b>Domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement<sup>5</sup>) : 4.3</b>  Le cas échéant, le résultat de l'UNSDCF auquel le projet contribue :  Axe 1 : Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie. A travers les projets qu'il permettra d'appuyer suivant l'approche Nexus humanitaire, développement			

<sup>3</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

et paix, le Secrétariat contribuera aussi indirectement à l'Axe 2 du UNSDCF : Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection et gestion durable des ressources naturelles et à l'Axe 3 : Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire du UNSDCF.

**Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue : ODD 16, 5 et 17

**Type de demande :**

**Nouveau projet**

**Révision de projet**

**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :**

**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois :

**Changement de résultat / sujet :**

**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**

**Budget PBF supplémentaire :**  Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

**USD**

**Brève justification de la révision:**

*NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

### SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE<sup>6</sup></b></p> <p><i>Dominic Sam</i></p> <p><i>Représentant résident, Programme des Nations Unies pour le Développement en RDC</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet : 21-juil.-2020</p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>Elysée Munembwe</i></p> <p><i>Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan de la RDC</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet : </p>
<p><b>Coordonnateur résident</b></p> <p><i>David McLachlan-Karr</i></p> <p><i>Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire en RDC</i></p> <p>Signature : </p> <p><i>Kinshasa</i></p> <p>Date et cachet : <i>07/07/20</i></p> <p></p>	<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p><i>Oscar Fernández-Taranco</i></p> <p><i>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et cachet :</p>

<sup>6</sup> Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

## **I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF en RDC**

### **a) Analyse de conflit, historique du PBF en RDC et justification du projet**

La plupart des conflits en RDC émanent de luttes pour le pouvoir exacerbées par l'appauvrissement des populations en raison de l'absence d'opportunités socioéconomiques, la centralisation des pouvoirs à Kinshasa, la contestation des pouvoirs coutumiers, l'instrumentalisation politique des rivalités identitaires, la lutte pour l'accès et le contrôle de la terre et des ressources naturelles. Les dynamiques des conflits varient en fonction des contextes et nécessitent une approche locale et spécifique en matière de résolution des conflits, de stabilisation et de consolidation de la paix. Afin de donner un aperçu global, l'analyse de conflit développée dans le cadre du processus de rééligibilité de la RDC au PBF a structuré les causes de conflits autour de 4 thématiques : i) faiblesse de la gouvernance ; ii) insécurité et faiblesse de l'État de droit ; iii) persistance des besoins en matière de développement et iv) crises humanitaires récurrentes. Depuis 2010, le PBF a appuyé des projets en RDC qui adressent ces causes de conflit, notamment dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSSS) pour l'Est du Congo, par l'intermédiaire d'une contribution substantielle et catalytique de 12 millions de dollars américains au Fonds de Cohérence pour la Stabilisation.

Depuis 2018, l'appui du PBF s'est orienté vers des zones moins couvertes, et soumises à des conflits récents, en particulier les provinces du Kasai, du Kasai Central et du Tanganyika, à travers des projets axés sur la réconciliation, la justice transitionnelle et la réintégration socioéconomique basée sur une approche communautaire. Il s'agit, à travers ces projets, de répondre aux crises violentes qui ont eu lieu dans les provinces du Kasai, du Kasai Central et du Tanganyika depuis 2016, ainsi qu'aux vagues de démobilisations spontanées observées, notamment dans ces provinces, depuis la transition politique de début 2019.

La reconduction de l'éligibilité de la RDC au PBF permettra d'appuyer la poursuite des activités de consolidation de paix et de stabilisation des provinces du Kasai, Kasai Central et du Tanganyika dans un premier temps, et par là-même de saisir la fenêtre d'opportunité ouverte par la transition politique pacifique. Elle permettra aussi d'appuyer la transition progressive de la MONUSCO en lien avec les recommandations de la mission de la revue stratégique en Décembre 2019. Les priorités identifiées sont les suivantes : la réintégration communautaire, la réconciliation et la cohésion sociale, la gouvernance locale inclusive et la promotion des solutions durables pour les populations déplacées.

Des projets PBF en cours et à venir découleront d'importants besoins de coordination, suivi, évaluation, communication et harmonisation des stratégies, qui permettront d'en maximiser et pérenniser l'impact. La mise en place d'un Secrétariat PBF, qui est l'objet du présent document de projet, permettra de répondre à ces exigences.

En tant que mécanisme de gestion du PBF dans le pays, le Secrétariat PBF aura la charge de 2 fonctions générales : 1) Lancer, appuyer et organiser le travail du Comité de Pilotage du PBF (Comité en charge de la supervision stratégique et politique des projets financés par le PBF) ; 2) coordonner et donner des orientations techniques aux agences onusiennes et aux ONGs récipiendaires du PBF dans leurs cycles programmatiques (conception, suivi, évaluation).

Le Secrétariat PBF aura un rôle stratégique à travers (i) une implication dans les discussions inclusives autour de la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans le pays, (ii) la coordination et la communication sur les projets qui permettront la synergie des stratégies de consolidation de la paix et la mobilisation de ressources additionnelles.

Pour remplir ces fonctions, le Secrétariat au sein du bureau du Coordonnateur Résident (RCO), travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du bureau du Coordonnateur Résident, l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS, ou SSU en anglais) ainsi que les autres sections de la MONUSCO, les Agences du SNU, les ONGs, les autorités et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à Kinshasa et dans les provinces.

Le présent projet se justifie par les raisons suivantes :

- L'éclatement du portefeuille de consolidation de la paix entre plusieurs partenaires stratégiques et d'exécution (MONUSCO, Agences, partenaires nationaux, ONGs et PTF), qui nécessite une coordination plus étroite afin d'assurer la synergie entre les projets ;
- Le besoin d'appuyer la mise à jour d'une stratégie de consolidation de la paix, en appui à la transition du système des Nations unies en RDC, en lien avec les initiatives existantes et cadres stratégiques pertinents ;
- La mobilisation de fonds importants du PBF pour des projets en RDC, dont le suivi requiert des capacités dédiées ;
- La complexité des projets de consolidation de la paix qui demande des capacités supplémentaires pour en assurer une cohérence d'ensemble au niveau stratégique et une mise en œuvre de qualité ;
- Le besoin de renforcement des capacités des partenaires nationaux de mise en œuvre ;
- La nécessité de renforcer la communication autour des projets et leur visibilité ;
- Le besoin de renforcer le suivi & évaluation des activités sur le terrain de façon harmonisée entre les différents projets ;
- Le besoin d'assurer le contrôle qualité des documents ;
- Favoriser l'appropriation nationale des projets et l'engagement continu des PTF et la mise en place d'une stratégie de mobilisation de ressources, alignée sur les stratégies existantes, pour garantir l'effet catalytique des projets et leur impact dans la durée.

b) Complémentarité du projet avec les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies en RDC

Le projet est aligné sur les priorités nationales et celles de l'équipe pays, telles que définies par:

- **Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2024**, et en particulier son pilier II : *Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'État et consolidation de la Paix.*
- **Les Plans de Développement Provinciaux.**

- **Le Programme du Gouvernement**, adopté en août 2019, qui se divise en plusieurs piliers, dont deux ont pour objectif la consolidation de la paix, la restauration de l'autorité de l'État, le renforcement de l'État de droit et la réforme du secteur de sécurité.
- **Le Plan-Cadre De Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020-24**, et en particulier son axe 1 : Consolidation de la paix, respect des droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.
- **Le Mandat de la MONUSCO**, en particulier en ce qui concerne l'appui à la stabilisation, au renforcement des institutions étatiques et aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité, mais aussi en matière de droits de l'homme, et de promotion de l'égalité des genres.
- **Le Programme national de stabilisation et reconstruction (STAREC)**, mis en place depuis 2009 par le Gouvernement de la RDC avec ses composantes sécuritaire, humanitaire, sociale, et socioéconomique.
- **La Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation (ISSSS)**, qui est le principal cadre stratégique et programmatique conjoint de la communauté internationale pour soutenir les efforts des institutions nationales en matière de stabilisation et de transformation des conflits.
- **L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité, la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (PSCF)** et ses 6 thématiques de travail : i) la réforme du secteur de la sécurité; ii) la consolidation de l'autorité de l'État, en particulier à l'est de la RDC, y compris en empêchant les groupes armés de déstabiliser les pays voisins ; iii) la décentralisation ; iv) le développement économique, y compris infrastructures et services sociaux de base ; v) la réforme structurelle des institutions de l'État; et vi) la promotion de la réconciliation nationale, la tolérance et la démocratisation. La mise en œuvre des engagements de la RDC dans cet accord est supervisée par le Mécanisme national de suivi (MNS).
- **Le plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution du Conseil de Sécurité 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité**, adopté par la RDC en septembre 2018.
- **Le Projet de stabilisation STEP de la Banque Mondiale**, qui finance à hauteur de 134 millions de dollars américains des projets mis en place par le Fonds Social dans les provinces du Nord et du Sud Kivu depuis 2013. Le projet est aligné avec l'ISSSS et a pour objectif de répondre aux fragilités et sources de conflits dans les provinces ciblées en renforçant l'accès aux services sociaux de base et en adressant les déficits en matière de développement. Il sera relayé par un nouveau programme en 2020.
- **Le Programme d'Ajustement Structurel (SAP) de la Banque Mondiale pour la période 2020-2024** et le recentrage géographique de ses activités sur l'Ituri, le Nord Kivu, le Sud Kivu, le Kwilu, le Grand Kasai (à l'exception du Sankuru) et Kinshasa.

Le projet s'alignera avec le **Nexus humanitaire-développement-paix (HDP)** sur lequel les acteurs humanitaires, de développement et de paix en RDC ont ancré leur programmation afin de cibler les causes profondes de vulnérabilité et ainsi de réduire les besoins humanitaires à long terme en adressant les risques et vulnérabilités prioritaires. Il tiendra aussi compte des programmes et stratégies développés par les bailleurs.

En particulier, le projet permettra d'appuyer les priorités identifiées par le gouvernement et le SNU en matière de consolidation de la paix pour les 5 prochaines années : la réintégration communautaire, la réconciliation et la cohésion sociale, la gouvernance locale inclusive et la promotion des solutions durables pour les populations déplacées. Il permettra de renforcer les synergies avec les projets du SNU en cours, dans un contexte de transition de la MONUSCO, en particulier, dans un premier temps, dans les provinces du Kasai, Kasai Central et Tanganyika.

## **II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre**

### **a) Brève description du contenu du projet**

Le PBF finance actuellement 8 projets dans le pays pour un montant total de \$11,718,229 (voir la liste des projets PBF en Annexe D). Afin de superviser et coordonner la mise en œuvre de ces projets et de ceux qui seront développés par la suite, un Comité de Pilotage sera mis en place. Cet organe de gouvernance des projets du PBF assurera la supervision stratégique du portefeuille du PBF et endossera les nouveaux projets du PBF.

L'un des objectifs du projet de Secrétariat PBF est d'appuyer ce Comité de pilotage dans son fonctionnement ainsi que dans la formulation de ses orientations stratégiques, de même que les agences et ONGs récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets. Le Secrétariat veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès des bailleurs de fonds potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix.

Ainsi, le Secrétariat PBF soutiendra le Comité de Pilotage, ainsi que les agences et ONGs récipiendaires en (i) apportant un soutien substantif et logistique à la coordination du Comité de Pilotage et autres mécanismes de coordination des projets PBF ; (ii) mettant en place un système d'alerte précoce permettant d'informer le Comité de Pilotage et le PBSO sur les problèmes que rencontreraient les projets ; (iii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (Comité de Pilotage /PBSO) et les agences récipiendaires; (iv) fournissant une assurance-qualité des documents PBF ; (v) assurant que les questions du genre soient intégrées dans les interventions du PBF ; (vi) facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF notamment à travers des contacts réguliers avec les agences et ONG récipiendaires et visites de terrain; (vii) appuyant la gestion des connaissances et la communication sur les projets; (viii) interagissant avec les parties prenantes au niveau national, provincial et territorial, afin d'assurer la synergie des stratégies, interventions et mobilisations de ressources additionnelles ; (ix) appuyant le développement de projets alignés avec et renforçant la stratégie de transition de la MONUSCO.

Dans cette perspective, et afin d'atteindre les résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays, le Secrétariat assurera la liaison avec :

- (i) **Les institutions clés investies dans la consolidation de la paix en RDC, à Kinshasa et dans les Provinces:** les autorités nationales (en particulier les Ministères du Plan et de la Coopération Internationale), provinciales et locales, les ONGs, les bailleurs, les Agences des Nations Unies, les équipes du RCO, la SSU, les sections de la MONUSCO et toute autre entité travaillant sur les sujets connexes au PBF.
- (ii) **Les principaux mécanismes de coordination à Kinshasa et dans les Provinces :**
  - a. Internes aux Nations Unies : l'Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT), l'Equipe de Gestion des Programmes (PMT), le groupe de résultat de l'axe 1 du UNSDCF ;
  - b. L'Equipe Humanitaire Pays (HCT) ;
  - c. L'Equipe Intégrée de Transition (ITT) ;
  - d. Le Groupe de Coordination des Partenaires Techniques et Financiers (GCP), co-présidé par l'Ambassadeur de l'Union européenne et le Coordonnateur résident des Nations Unies, et ses groupes techniques sectoriels menés par les bailleurs qui se penchent sur les questions de consolidation de la paix : armée, police, gouvernance, justice ou droits humains ;
  - e. Le Forum de Stabilisation, instrument de décision où se rencontrent la MONUSCO, les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies, les bailleurs et les ONG internationales tous les deux mois pour harmoniser les initiatives de la communauté internationale en matière de stabilisation (ISSSS, QIPs, CVR, Programme STEP de la Banque Mondiale, etc.), en cohérence avec les politiques nationales ;
  - f. Le Forum de Stabilisation des Bailleurs, forum de discussion qui rassemble les représentants des pays qui soutiennent la mise en œuvre de l'ISSSS ;
  - g. Le Groupe des Bailleurs sur le Nexus, coordonné par la Suède ;
  - h. Le Groupe de travail Paix et Sécurité coordonné par le Royaume Uni et la Suisse, qui rassemble plusieurs partenaires travaillant sur cette thématique, dont l'Allemagne, la Banque Mondiale, le Canada, États-Unis, le Japon, les Pays-Bas, la Suède ainsi que l'Union européenne ;
  - i. Et toute autre plateforme de dialogue œuvrant sur la consolidation de la paix en RDC.

**b) Cadre des résultats du projet (voir aussi Annexe B)**

L'objectif général du projet est d'appuyer le Comité de Pilotage à assumer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de suivi et évaluation, de même que les agences et les ONGs dans la mise en œuvre des projets et la compréhension des enjeux de la consolidation de la paix, conformément aux priorités identifiées dans la note de rééligibilité de la RDC au PBF. Il se propose de renforcer les capacités logistiques et substantives du Comité de Pilotage, de l'Equipe de Pays et des ONGs pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets de consolidation de la paix en RDC, ainsi que pour la documentation et la capitalisation des leçons apprises.

Ce projet ne prévoit pas le soutien d'un résultat stratégique plus qu'un autre, vu qu'il soutiendra tous les projets développés et mis en place, ainsi que la prise en compte de la question du genre de manière transversale. Le Secrétariat PBF coordonnera le développement, la cohérence et l'assurance-qualité des projets dans le cadre du PBF à travers le soutien aux agences, ONGs et au Comité de Pilotage. Il sera également chargé de s'assurer de la cohérence avec les autres projets développés dans des perspectives similaires ou qui pourraient avoir un impact sur les projets du PBF. Et il assurera la prise en compte des enjeux liés à la transition du système des Nations Unies dans les projets.

Le Secrétariat au sein du RCO, travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat du Groupe de Coordination des Partenaires, l'Unité d'Appui à la Stabilisation et les autres sections de la MONUSCO (notamment DDR/CVR et Affaires Civiles) et ses bureaux de terrain, le RCO (et ses spécialistes Nexus, Transition, Partenariat Humanitaire, Développement et Consolidation de la Paix (HDPP), communication, suivi et évaluation, planification stratégique, partenariats), le Système des Nations Unies, les autorités nationales et provinciales, et les représentants de la société civile nationale et internationale, afin de :

- Développement d'analyses contextuelles et mise en commun, notamment avec les outils et la méthodologie de coordination géographique développés dans le cadre de l'ISSSS, des cartographies des PTF et activités de consolidation de la paix, en particulier dans le Kasaï et le Tanganyika dans un premier temps, afin d'identifier les gaps de financement et d'identifier les nouveaux projets prioritaires ;
- Contribuer à la synergie des projets et assurer une cohérence et complémentarité de la programmation PBF avec les autres programmes de consolidation de la paix, y inclus la Banque Mondiale, à travers : le travail sur l'analyse de conflit et la mise en commun des cartographies comme mentionné plus haut ; la mise à jour régulière, avec les acteurs de la consolidation de la paix, d'une base de données sur les projets de consolidation de la paix ; la participation régulière du Secrétariat PBF dans les mécanismes de coordination cités ci-dessus et l'invitation des partenaires aux réunions du Comité de Pilotage et autres réunions PBF ; la systématisation de l'échange d'information et du partage de documentation ; le développement d'une stratégie de mobilisation des ressources PBF alignée sur les stratégies préexistantes.
- Mobiliser des fonds additionnels pour les projets de consolidation de la paix (effets catalytiques du PBF).
- Assurer la visibilité des projets du PBF, à travers l'élaboration de produits de communication stratégique de manière continue (faire le lien avec les points focaux des agences, faire le relais avec l'expert communication au sein du Bureau Intégré, utiliser les réseaux sociaux et produits de communication comme les newsletters, le site web de l'ONU en RDC, la Radio Okapi, les fact-sheets, etc.)

**Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.**

Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est mis en place au sein du RCO.

*Activités :*

- Préparation des TDRs et/ou recrutement du personnel qui n'aurait pas encore été recruté.
- Mise en place du bureau du Secrétariat PBF (bureau et équipement fonctionnels).

Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNSDCF, PNSD, ISSSS, PSCF, Transition de la MONUSCO, etc.)

*Activités :*

- Facilitation de l'élaboration et la mise à jour d'analyses de conflits en étroite coordination avec l'UAS et les autres sections de la MONUSCO (notamment JMAC, PAD, CAD, DDR, etc.), ses bureaux de terrain, et en collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF. Ces analyses contextuelles seront développées et mises en commun dans le Kasai et le Tanganyika dans un premier temps.
- Mise en commun, notamment avec les outils et la méthodologie de coordination géographique développés dans le cadre de l'ISSSS, de cartographies des acteurs (UN, Gouvernement, Organisations de la société civile, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix. Ce travail sera conduit en partenariat avec les équipes du RCO, l'UAS, les sections de la MONUSCO, les agences, les ONGs, les autorités nationales et provinciales et les PTF. Ces cartographies seront mises en commun dans le Kasai et le Tanganyika dans un premier temps. Elles seront régulièrement mises à jour et permettront, avec les analyses de conflits, l'identification des gaps et des points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF.
- Facilitation des exercices de renouvellement de la demande d'éligibilité dans le pays.
- Sur la base de l'analyse de conflit et de la cartographie, facilitation de la coordination et de l'appui technique au développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix, en étroite collaboration avec l'équipe du RCO (notamment ses spécialistes Nexus, Transition et HDPP), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO et ses bureaux de terrain, l'Equipe Pays, le Gouvernement national et le Gouvernement provincial, la société civile et les PTF, pour soumission au PBF.
- S'assurer que les projets PBF contribuent effectivement à la stratégie de transition de la MONUSCO.
- S'assurer qu'au moins 15% de l'enveloppe totale du PBF soit allouée aux questions de genre et/ou à un soutien pour l'autonomisation des femmes.

Produit 1.3 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergie entre les projets et les activités

*Activités :*

- Appui au rôle de coordination du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire (RSASG/CR/CH ou DSRSG/RC/HC) dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec l'officier de planification stratégique, les spécialistes Nexus, Transition, Coordination des Partenaires et HDPP dans le bureau du RC, et l'UAS.

- *Etablissement d'un mécanisme de coordination régulière entre le Secrétariat PBF, les agences onusiennes et les ONGs mettant en œuvre les projets PBF (suggestion de réunions mensuelles et plus souvent au besoin).*
- *Appuyer l'établissement d'un mécanisme de coordination régulière au niveau technique pour chaque projet PBF (Comités Techniques) entre le Secrétariat PBF, les agences onusiennes de mise en œuvre, la MONUSCO, le Gouvernement, la société civile et les partenaires du projet au niveau national et local (suggestion, réunions trimestrielles et plus souvent au besoin).*
- *Systématisation de l'échange d'information entre le Secrétariat du PBF, l'équipe du RCO (son conseiller en planification stratégique, ses spécialistes Nexus, Transition et HDPP, le Secrétariat du GCP), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO, les PTF, les autorités nationales et la société civile, afin de s'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours et ceux qui sont en voie d'élaboration, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF. Pour ce faire, participation du Secrétariat PBF aux réunions pertinentes des collègues et partenaires et invitations des collègues et partenaires aux réunions PBF.*
- *Documentation, analyse et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF auprès de l'ensemble des collègues et partenaires cités plus haut. Par le biais d'atelier de mise en œuvre et mini-retraite, le développement, la mise à jour et le partage de bases de données et fact-sheets, etc.*
- *Organisation, le cas échéant des réunions dans le cadre des projets transfrontaliers et coordination avec les autres pays impliqués.*
- *En partenariat avec l'UAS, renforcement des capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre et aux Droits de l'Homme.*

Produit 1.4 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré

*Activités :*

- *Développement et mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet.*
- *Conjointement avec les équipes du RCO (et en particulier le spécialiste suivi et évaluation), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO, les agences, les ONGs, les PTF et les autorités à Kinshasa et dans les provinces, appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de l'ensemble des projets de consolidation de la paix dans le pays, afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF et avec les autres projets de consolidation de la paix.*
- *Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain.*
- *Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que la revue à mi-parcours et l'évaluation finale.; la revue à mi-parcours sera directement soutenue par le Secrétariat PBF.*

- *Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO, les partenaires et PBSO.*
- *Faire remonter les voix des communautés bénéficiaires du projet auprès du Comité de Pilotage à travers l'appui aux agences et ONGs dans la mise en place de mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes. Etablir un mécanisme de communication systématique entre les communautés de bénéficiaires et le Comité de Pilotage*
- *Assurer la gestion et le partage des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix ; assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates et avec les collègues et partenaires.*
- *Ebaucher un rapport annuel de progrès sur la mise en place du portefeuille PBF et la consolidation de la paix en RDC, à travers un processus consultatif, et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 1er décembre de chaque année au plus tard.*

**Résultat 2 : Le Comité de Pilotage et Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF**

Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF.

*Activités :*

- *Organisation de réunions régulières du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) pour examiner et évaluer les propositions de projet, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF.*
- *En partenariat avec l'UAS, identifier et répondre aux besoins en renforcement des capacités de supervision et conseils stratégiques et fonctions de suivi et évaluation des partenaires du PBF tels que le Comité de Pilotage, les partenaires nationaux, les organisations de mise en œuvre, et tout autre partenaire pertinent au PBF.*
- *Examiner et contrôler la qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission au Comité de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les Agences et ONGs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte.*
- *Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller le rôle du Comité de Pilotage.*
- *Faciliter l'organisation de missions de monitoring par le Comité de Pilotage pour revoir la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis.*
- *Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies et au Comité de Pilotage, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les meilleures pratiques sur ces questions.*

Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.

*Activités :*

- *S'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires-clé comprennent et s'approprient les orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes et matière de rapportage.*
- *Développement et mise en place d'un plan de communication, en étroite collaboration avec le spécialiste communication du RCO et les agences et ONG bénéficiaires des fonds PBF, afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées.*
- *Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources, alignée sur les stratégies existantes, pour garantir l'effet catalytique des projets et la pérennisation des programmes du PBF, en étroite consultation avec l'Equipe du RCO (et en particulier ses spécialistes Nexus, Transition, HDPP et de planification stratégique notamment), la SSU, les PTF (et le Secrétariat GCP), les autorités nationales et provinciales et la société civile.*
- *Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des Nations Unies et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF.*
- *Organisation de missions de supervision inter-agences et appui aux missions de suivi du PBSO (le cas échéant).*

### **Cibles**

Les groupes cibles sont le Comité de Pilotage, les Comités Techniques, le SNU, les partenaires nationaux, les PTF, les ONGs et les partenaires de mise en œuvre de projets identifiés dans les projets de documents PBF.

#### **c) Théorie du changement pour le projet**

Si le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, développement, mise en œuvre et évaluation des programmes du PBF et assure une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la société civile et les PTF, alors les projets du PBF auront un impact plus important en matière de consolidation de la paix et des effets catalytiques plus conséquent avec le Gouvernement et les PTF.

#### **d) Stratégie de mise en œuvre du projet**

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui-

conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et présentés au Comité de Pilotage, pour endossement avant de les acheminer au PBSO.

Le Secrétariat assurera le rôle de Point Focal du PBSO pour la RDC, ainsi qu'une communication étroite avec le PBSO à New York (PBF et la Commission de la Consolidation pour la Paix – PBC).

Le Secrétariat appuiera les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation des projets, y compris leur évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soit prise dûment en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF en RDC pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

Les points focaux des agences et ONGs et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution, d'un rapport annuel consolidé du comité de pilotage, ainsi que d'un rapport stratégique annuel.

### III. Gestion du projet et coordination

#### a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

<b>Tableau : Aperçu général du financement du PNUD (agence garante de l'exécution administrative du projet Secrétariat dans le pays)</b>				
	<b>Agence</b>	<b>Principale source de financement</b>	<b>Budget annuel ordinaire en dollars US</b>	<b>Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP) en dollars US</b>
Année financière précédente (2019)	PNUD	Multi bailleurs En partage de coûts	108 082 243	13 167 536
Année financière en cours (2020)	PNUD	Multi bailleurs En partage de coûts	112 719 440	7 984 513

b) **Gestion du projet et coordination** (voir aussi Annexe C)

**Composition du Secrétariat :**

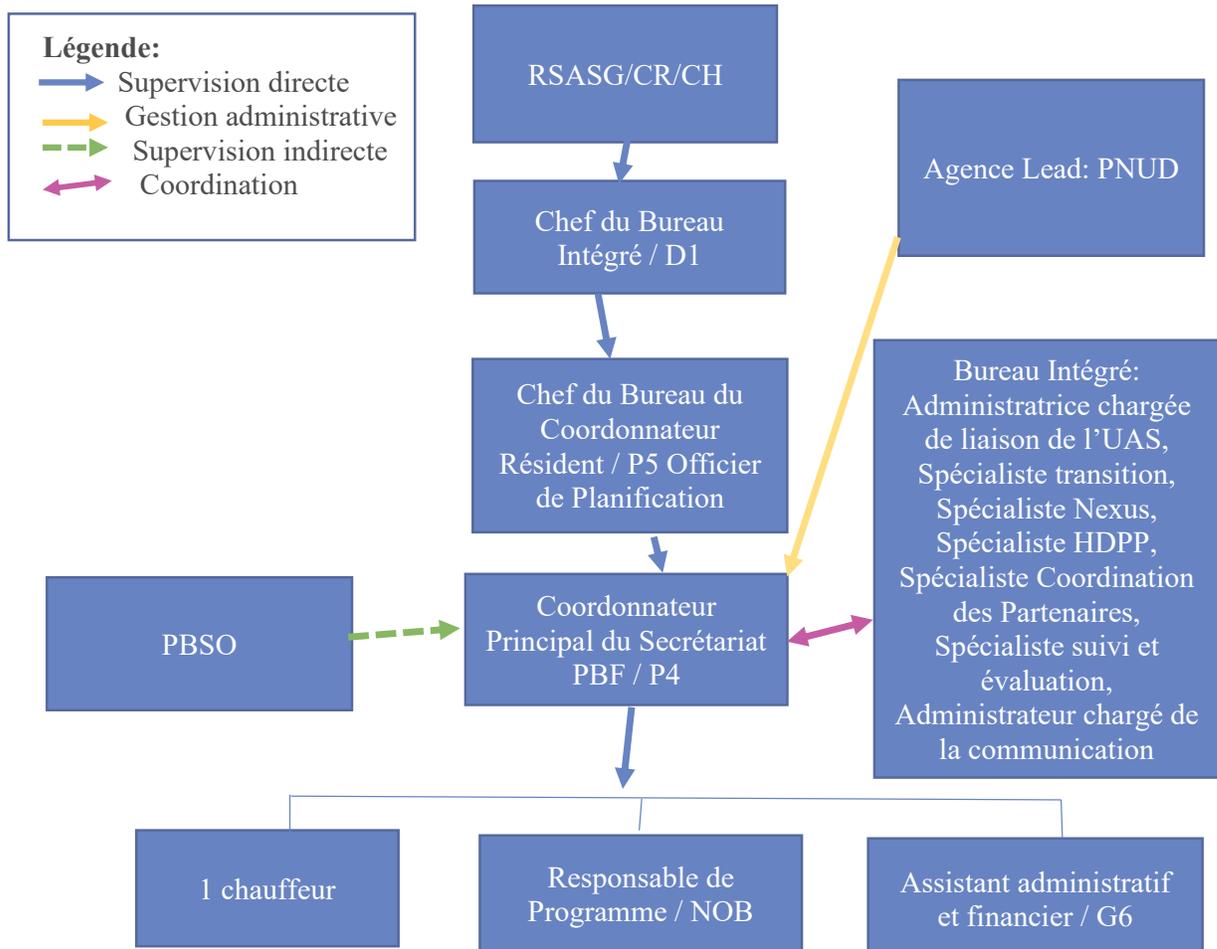
- 1 P4 Coordinateur principal
- 1 NOB Administrateur chargé des programmes
- 1 G6 assistant administratif/financier
- 1 chauffeur

Le Secrétariat PBF travaillera étroitement avec le NOC Spécialiste Suivi et Evaluation et le NOB Spécialiste Communication du RCO afin d'harmoniser l'évaluation des programmes et de mettre en place une stratégie de communication adaptée.

Le Secrétariat collaborera aussi avec les spécialistes Nexus, Transition, Planification Stratégique, GCP et HDPP du RCO, ainsi qu'avec l'UAS, afin d'harmoniser la programmation et de la rendre plus efficiente (notamment en termes d'impact et d'effets catalytiques).

Des termes de référence précis définiront les responsabilités spécifiques des membres du Secrétariat.

**Organigramme du Secrétariat**



### **Le rôle du Secrétariat :**

La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences bénéficiaires et leurs partenaires d'exécution dans la mise en œuvre, le suivi/évaluation, la communication et suivi et évaluation des projets. Le projet Secrétariat sera placé dans le Bureau Intégré du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général/ Coordonnateur Résident/ Coordonnateur Humanitaire (RSASG/CR/CH), à Kinshasa, RDC. La supervision générale du projet et la qualité du service seront assurées par le Chef du Bureau du Coordonnateur Résident. Le PNUD sera l'agence d'exécution, et assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat.

La supervision générale du Coordonnateur du Secrétariat sera assurée par le Chef du Bureau du Coordonnateur Résident, à qui elle/il rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Elle/il travaillera en étroite collaboration avec :

- Le Comité de Pilotage ;
- Le SNU, notamment à travers le UNCT et PMT ;
- La partie nationale aussi bien au niveau national que provincial ;
- Les ONGs nationales et internationales ;
- L'équipe du Bureau Intégré du DSRSG/RC/HC, qui comprend des spécialistes Nexus, Transition, HDPP, coordination des bailleurs, planification stratégique, suivi et évaluation, et communication ;
- L'Unité d'Appui à la Stabilisation ;
- Les sections de la MONUSCO en fonction des thématiques des projets (DDR/CVR, Affaires Civiles, Police, Justice, etc.) et les bureaux de terrain.

Le coordonnateur du Secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le PBSO concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part, avec le RCO et le PNUD, au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du Secrétariat.

Le Secrétariat aura aussi pour rôle de mettre en place le Comité de Pilotage conjoint pour superviser les projets PBF en RDC. Co-présidé par le/la Ministre du Plan, et le Coordonnateur du Système des Nations Unies, avec l'appui du Secrétariat, le Comité de Pilotage est chargé de la coordination, du suivi et de l'orientation stratégique des projets. Le Ministère du Plan et différents autres départements clefs seront associés, au besoin, à ses travaux, ainsi que les représentants d'autres PTF, de la société civile nationale, d'ONG internationales, de la MONUSCO, du RCO et des agences du Système des Nations Unies.

Le Secrétariat appuiera le comité de pilotage dans sa mission. A ce titre, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

c) **Gestion du risque**

<b>Risques</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Impact</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
- Manque d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Faible	Le Secrétariat collaborera avec les agences et développera des outils de communication pour un meilleur partage de l'information
- Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
- Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Moyen	Élevé	Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des réunions techniques Partage d'outils de communication
- Difficulté pour les agences à mener une supervision conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les Plans de Travail Annuels
- Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer le membre du Comité de Pilotage empêché. Un mécanisme virtuel d'approbation pourra aussi être mis en place.
- Les procédures de passations de marchés ralentissent la mise en œuvre des projets	Faible	Moyen	Préparation d'un plan d'achats (et de marchés publics) dès le démarrage des projets
- La situation sécuritaire et/ou les difficultés d'accès ralentissent la mise en œuvre des projets	Moyenne	Moyen	Prise en compte de ces risques lors du développement des projets. Appui de la MONUSCO et des autorités provinciales dans la mesure du possible.
- La situation sanitaire ralentit la mise en œuvre des projets (Covid-19, etc.)	Moyenne	Elevé	Prise en compte de ce risque lors du développement des projets. Mise en place de mesures de prévention et de mitigation.
- Conflits éventuels entre les Agences dans la mise en œuvre des projets	Faible	Faible	Impliquer toutes les agences et les contreparties nationales dans la planification opérationnelle des activités Établir des critères clairs pour la sélection des projets et des agences bénéficiaires. Solliciter arbitrage du RC en cas de besoin.
- Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets et	Moyen	Moyen	Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des

les autres interventions de consolidation de la paix et de stabilisation		projets. Mise en commun régulière des analyses de conflits, et cartographie des PTF et projets de consolidation de la paix. Interactions régulières avec l'ensemble des acteurs engagés dans la consolidation de la paix.
--------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### d) **Suivi / évaluation**

Le Secrétariat PBF, avec l'appui du spécialiste suivi et évaluation du RCO, et en collaboration avec l'UAS (dont le système de suivi et évaluation est en cours de révision), assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats communs et indicateurs au niveau macro commun sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité.

Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité et de la mise en ligne sur le site MPFTO Gateway des rapports annuels, semestriels et de clôture des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF, et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du Comité de Pilotage.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail. Un budget devra être prévu, le cas échéant, pour l'évaluation finale du projet.

#### e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations des projets par le Ministère du Plan et les autres partenaires nationaux afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF en RDC. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets. De même, les partenaires, dont l'UAS, seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. Le projet permettra aussi d'appuyer le développement et la mise en place une stratégie de consolidation de la paix en appui à la transition du système des Nations unies en RDC, s'appuyant sur les initiatives existantes et cadres stratégiques pertinents. La

communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Une stratégie de communication sera mise en place à cet effet, avec l'appui du spécialiste communication du RCO.

#### IV. Budget du projet (voir aussi Annexe D)

Le budget couvrira les coûts comme suit :

Description	Coût total (sur 3 ans)	
<b>1. Personnel du Secrétariat PBF</b>		
1 P4 Coordinateur principal		\$846 641
1 NOB Programme Officer		\$351 538
1 G6 assistant administratif/financier		\$175 470
1 chauffeur		\$93 429
<b>2. Fournitures, produits de base, matériels</b>		\$5 000
<b>3. Équipement</b>		
1 voiture en location auprès de la MONUSCO (comprend aussi les coûts de réparations éventuelles)	(\$417*12mois*3ans)	\$15 012
Essence	(\$0.9*7L*365jours*3ans)	\$6 898,5
Location des bureaux à la MONUSCO pour le P4, NOB et G6	(\$1 049,69*12mois*3ans)	\$37 788,84
<b>4. Services contractuels</b>		
1 consultant international 45 jours/an (45jours*3ans) = <b>135 jours de consultance internationale</b>		\$108 000
<b>5. Frais de déplacement</b>		
DSA de 5 jours tous les 2 mois pour 2 personnes pour les visite de terrain de suivi-évaluation des projets = 180 jours de DSA national		\$51 368
DSA de 5 jours pour 3 personnes, 1 fois par année et demie (trainings et workshops) (5*3*1.5) = 22.5 jours de DSA international + billets d'avion		\$12 367,5

<b>6. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs :</b>	
Pauses cafés pour 25 personnes (réunions du Comité de Pilotage) 3 fois par an (25*3*3)= <b>225 pauses cafés</b>	\$2 250
Pause café, déjeuner et réservation salle pour 50 personnes (1 mini retraite)	\$2 500
<b>Total</b>	<b>\$1 708 262,84</b>
Frais de Gestion PNUD 7%	\$119 578,40
<b>Total avec frais de gestion</b>	<b>\$1 827 841.24</b>

## **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters. );
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

		consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

#### Financial reporting and timeline

Timeline	Event
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b><i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i></b>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

#### Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

#### Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>7</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>7</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

## Annexe B: Cadre de résultats du projet

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : La coordination, le suivi & évaluation et le rapportage des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF.		Indicateur 1 a : Nombre de rapports sur les orientation stratégiques et techniques du Comité de Pilotage et des Comités Techniques  Base de données : Cible : 9 rapports (un rapport trimestriel) du Comité de Pilotage et/ou des Comités Techniques fournissant des recommandations stratégiques et techniques durant la mise en œuvre du portefeuille PBF	Comptes-rendus des réunions du Comité de Pilotage et des Comités Techniques	
		Indicateur 1 b : Pourcentage des document élaborés par le Secrétariat PBF qui favorisent les synergies avec les partenaires et expertises existantes, et viennent les renforcer (transition, nexus, HDPP, ISSS, etc).  Base de données : N/A Cible: 100% des documents élaborés par le Secrétariat PBF font référence aux autres stratégies existantes	Stratégie de mobilisation de ressources, Plan de suivi et d'évaluation, Rapports de progrès, etc.	
		Indicateur 1 c : Pourcentage des rapports et plan d'évaluation qui comprennent une analyse spécifique sur les résultats des projets portant sur les questions d'égalité des sexes et les besoins des jeunes  Base de données : N/A Cible: 100% des rapports et plan d'évaluation	Rapports désagrégés par sexe et âge Plan de suivi et évaluation	
	Produit 1.1 : Le Secrétariat PBF est mis en place.	Indicateur 1.1.1 : L'ensemble du personnel du Secrétariat PBF est recruté  Base de données : 0 staff Cible : 4 staff recrutés	Contrats du personnel du Secrétariat PBF	
	Liste des activités relevant du produit: - Préparation des TDRs et/ou recrutement du personnel qui n'aurait pas encore été recruté - Mise en place du bureau du Secrétariat PBF (bureau et équipement fonctionnels)	Indicateur 1.1.2 : Le Secrétariat dispose d'un bureau et d'équipements  Base de données : 0 bureau équipé Cible : 1 bureau équipé pour l'ensemble du Secrétariat	Vérification auprès de l'équipe du Secrétariat PBF	

	<p>Produit 1.2 : Le cadre stratégique et technique pour l'identification de projets de consolidation de la paix ayant un effet catalytique est mis en place, en complémentarité avec d'autres plans stratégiques (UNSDCF, PNSD, ISSSS, PSCF, Transition de la MONUSCO, etc.)</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : Un cadre de coordination stratégique et technique est établi.</p> <p>Base de données : N/A Cible : Le Comité de Pilotage et les Comités Techniques sont établis.</p>	<p>TDRs du Comité de Pilotage TDRs des Comités Techniques Comptes-rendus des réunions périodiques du Comité de Pilotage et du Comité Technique</p>	
	<p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation de l'élaboration et la mise à jour d'analyses de conflits en étroite coordination avec l'UAS et les autres sections de la MONUSCO (notamment JMAG, PAD, CAD, DDR, etc.), ses bureaux de terrain, et en collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF. Ces analyses contextuelles seront développées et mises en commun dans le Kasai et le Tanganyika dans un premier temps.</li> </ul>	<p>Indicateur 1.2.2 : Nombre de cartographies des acteurs et projets dans le domaine de la consolidation de la paix mises en commun avec les entités impliquées dans la mise en œuvre des projets de consolidation de la paix.</p> <p>Base de données : N/A Cible : 1 cartographie mise en commun</p>	<p>Cartographie des acteurs de la consolidation de la paix</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en commun, notamment avec les outils et la méthodologie de coordination géographique développés dans le cadre de l'ISSSS, de cartographies des acteurs (UN, Gouvernement, Organisations de la société civile, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix. Ce travail sera conduit en partenariat avec les équipes du RCO, l'UAS, les sections de la MONUSCO, les agences, les ONGs, les autorités nationales et</li> </ul>	<p>Indicateur 1.2.3 : Nombre d'analyses de conflit à l'échelle du pays et des provinces disponibles et régulièrement mises à jour.</p> <p>Base de données : 1 analyse de conflit pour l'ensemble de la RDC (développée dans le cadre de la rééligibilité au PBF) Cible : 1 analyse de conflit est disponible pour le Kasai et le Kasai Central, et 1 pour le Tanganyika.</p>	<p>Analyses de conflits</p>	
		<p>Indicateur 1.2.4 : Nombre de mini-retraite sur la stratégie PBF en RDC.</p> <p>Base de données : 0 Cible : 1 mini-retraite est organisée</p>	<p>Rapport de la mini-retraite</p>	

	<p>provinciales et les PTF. Ces cartographies seront mises en commun dans le Kasai et le Tanganyika dans un premier temps. Elles seront régulièrement mises à jour et permettront, avec les analyses de conflits, l'identification des gaps et des points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Facilitation des exercices de renouvellement de la demande d'éligibilité dans le pays.</li><li>- Sur la base de l'analyse de conflit et de la cartographie, facilitation de la coordination et de l'appui technique au développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix, en étroite collaboration avec l'équipe du RCO (notamment ses spécialistes Nexus, Transition et HDPP), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO et ses bureaux de terrain, l'Equipe Pays, le Gouvernement national et provincial, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF.</li><li>- S'assurer que les projets PBF contribuent effectivement à la stratégie de transition de la MONUSCO.</li><li>- S'assurer qu'au moins 15% de l'enveloppe totale du PBF soit allouée aux questions de genre et/ou à un soutien pour l'autonomisation des femmes</li></ul>			
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

	<p>Produit 1.3 : Des mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés sont mis en place pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergie entre les projets et les activités</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au rôle de coordination du DSRSG/RC/HC dans le cadre de la programmation en consolidation de la paix, en étroite collaboration avec l'officier de planification stratégique, les spécialistes Nexus, Transition et HDPP dans le bureau du RC, et l'UAS.</li> <li>- Etablissement d'un mécanisme de coordination régulière entre le Secrétariat PBF, les agences onusiennes et les ONGs mettant en œuvre les projets PBF (suggestion réunions mensuelles et plus souvent au besoin).</li> <li>- Appuyer l'établissement d'un mécanisme de coordination régulière au niveau technique pour chaque projet PBF (Comités Techniques) entre le Secrétariat PBF, les agences onusiennes de mise en œuvre, la MONUSCO, le Gouvernement, la Société Civile et les partenaires du projet au niveau national et local (suggestion, réunions trimestrielles et plus souvent au besoin).</li> </ul>	<p>Indicateur 1.3.1 : Nombre de réunions de chaque Comité Technique.</p> <p>Base de données : N/A Cible : 9 réunion de chaque Comité Technique (1 par trimestre)</p>	Rapports des Comités Techniques	
		<p>Indicateur 1.3.2 : Taux de participation du Secrétariat PBF aux réunions hebdomadaires du Bureau Intégré et aux réunions des principaux mécanismes de coordination sur la consolidation de la paix en RDC (listés en page 9)</p> <p>Base de données : N/A Cible: 100% (participation du Secrétariat PBF à l'ensemble des réunions hebdomadaires du Bureau Intégré et aux réunions des principaux mécanismes de coordination sur la consolidation de la paix en RDC).</p>	Comptes-rendus des réunions du Bureau Intégré et des principaux mécanismes de coordination sur la consolidation de la paix en RDC	

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Systématisation de l'échange d'information entre le Secrétariat du PBF, l'équipe du RCO (son conseiller en planification stratégique, ses spécialistes Nexus, Transition et HDPP, le Secrétariat du GCP), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO, les PTF, les autorités nationales et la société civile, afin de s'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours et ceux qui sont en voie d'élaboration, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF. Pour ce faire, participation du Secrétariat PBF aux réunions pertinentes des collègues et partenaires et invitations des collègues et partenaires aux réunions PBF.</li><li>- Documentation, analyse et dissémination des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF auprès de l'ensemble des collègues et partenaires cités plus haut. Par le biais d'atelier de mise en œuvre et mini-retraite, le développement, la mise à jour et le partage de bases de données et fact-sheets, etc.</li><li>- Organisation, le cas échéant des réunions dans le cadre des projets transfrontaliers et coordination avec les autres pays impliqués.</li><li>- En partenariat avec l'UAS, renforcement des capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux</li></ul>			
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

	conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre et aux Droits de l'Homme.			
	Produit 1.4 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré  Liste des activités relevant du produit :	Indicateur 1.4.1 : Pourcentage des rapports narratifs et budgétaires semestriels, annuels et finaux soumis dans les temps impartis.  Base de données : N/A Cible : 100% des rapports sont soumis dans les temps impartis, et conformément aux exigences de qualité de PBSO.	Site du MPTFO	
	- Développement et mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet. - Conjointement avec les équipes du RCO (et en particulier le spécialiste suivi et évaluation), l'UAS et les autres sections de la MONUSCO, les agences, les ONGs, les PTF et les autorités à Kinshasa et dans les provinces, appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de l'ensemble des projets de consolidation de la paix dans le pays, afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF et avec les autres projets de consolidation de la paix. - Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs	Indicateur 1.4.2 : Nombre de missions de suivi et évaluation ONU/Gouvernement sur le terrain.  Base de données : N/A Cible : 6 (2 par année)	Rapports des missions de terrain	
		Indicateur 1.4.3 : Le système de suivi et évaluation du portefeuille PBF en RDC axé sur les résultats et le genre est mis en place et utilisé pour les rapports de progrès annuels sur la mise en place du portefeuille, qui seront partagés avec les membres du Comité de Pilotage, des Comités Techniques et le PBSO.  Base de données : Système de suivi et évaluation du portefeuille inexistant. Cible : 1 plan de suivi évaluation est mis en place et utilisé dans la rédaction de 3 rapports de progrès sur la mise en place portefeuille PBF et la consolidation de la paix en RDC.	Plan de suivi évaluation Rapports de progrès annuel sur la mise en place du portefeuille PBF et la consolidation de la paix en RDC	

	<p>établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), la revue à mi-parcours et l'évaluation finale.</li><li>- Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO, les partenaires et PBSO.</li><li>- Faire remonter les voix des communautés bénéficiaires du projet auprès du Comité de Pilotage à travers l'appui aux agences et ONGs dans la mise en place de mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires soient utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes. Etablir un mécanisme de communication systématique entre les communautés de bénéficiaires et le Comité de Pilotage.</li><li>- Assurer la gestion et le partage des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix ; assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates et avec les collègues et partenaires.</li></ul>			
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ebaucher le rapport annuel de progrès sur la mise en place du portefeuille PBF et la consolidation de la paix en RDC, à travers un processus consultatif, et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 1er décembre de chaque année au plus tard.</li> </ul>			
Résultat 2 : Le Comité de Pilotage et Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies sont appuyés afin d'assurer leur rôle d'orientation stratégique, d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF		<p>Indicateur 2 a : Pourcentage des membres du cadre de coordination qui estiment avoir amélioré leur connaissance de la thématique de la consolidation de la paix et leur capacité à guider les interventions du PBF.</p> <p>Base de données : N/A Cible: 80% des partenaires estiment avoir amélioré leur connaissance.</p>	Rapport d'enquête	
	<p>Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi &amp; évaluation des projets du PBF.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de réunions régulières du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) pour examiner et évaluer les propositions de projet, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre de l'ensemble du portefeuille PBF.</li> <li>- En partenariat avec l'UAS, Identifier et répondre aux besoins en renforcement des</li> </ul>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de réunions du Comité de Pilotage organisées</p> <p>Base de données : N/A Cible : 9 (1 réunion du Comité de Pilotage trimestre)</p>	Rapports du Comité de Pilotage	
		<p>Indicateur 2.1.2 : Des formations techniques sur la consolidation de la paix, la planification stratégique et le suivi et l'évaluation de portefeuille de consolidation de la paix sont dispensés aux membres du Comité de Pilotage et des Comités Techniques.</p> <p>Base de données : 0 Cible : 2 formations techniques sont organisées pour les membres du Comité de Pilotage et des Comités Techniques.</p>	Rapport de formation	

	<p>capacités de supervision et conseils stratégiques et fonctions de S&amp;E des partenaires du PBF tels que le Comité de Pilotage, les partenaires nationaux, les organisations de mise en œuvre, et tout autre partenaire pertinent au PBF.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Examiner et contrôler la qualité des documents relatifs au PBF (y compris des documents de projet et des rapports y relatifs) avant toute soumission au Comité de Pilotage, et Bureau pour la Consolidation de la Paix, afin d'aider les Agences et ONGs à renforcer la qualité des produits, en ligne avec les notes d'orientation du PBF. S'assurer que les questions transversales importantes pour le PBF (telles que le genre) soient prises en compte.</li><li>- Identifier proactivement les questions et défis de consolidation de la paix et les employer pour soutenir et conseiller le rôle du Comité de Pilotage.</li><li>- Faciliter l'organisation de missions de monitoring par le Comité de Pilotage pour revoir la mise en œuvre du portefeuille du PBF, tel que requis.</li><li>- Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies et au Comité de Pilotage, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF</li></ul>			
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

	intègrent les meilleures pratiques sur ces questions.			
	Produit 2.2 : Le plaidoyer, la communication et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF et de ses résultats au sein des autorités nationales, de la société civile, des bailleurs de fonds et du grand public.	Indicateur 2.2.1 : Nombre de plans de communication développés et mis en œuvre.  Base de données : 0 plan de communication Cible : 1 plan de communication développé et mis en œuvre	Plan de communication PBF	
	Liste des activités relevant du produit:	Indicateur 2.2.2 : Nombre d'articles sur les projets PBF et leurs avancées publiés sur le site web du UNCT en RDC.  Base de données : N/A Cible : 18 (6 articles par an).	Site Web du UNCT en RDC	
	- S'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires-clé comprennent et s'approprient les orientations du PBF, y compris les questions de genre et les demandes et matière de rapportage.	Indicateur 2.2.3 : De la documentation d'information et d'analyse sur les projets PBF est mise à jour et partagée  Base de données : 1 tableau récapitulatif et des fact-sheets sur les projets PBF en cours existent Cible: 1 tableau récapitulatif et des fact-sheets sur chaque projet PBF en cours sont mis à jour et partagés	Tableau récapitulatif et fact-sheets sur les projets PBF	
	- Développement et mise en place d'un plan de communication, en étroite collaboration avec le spécialiste communication du RCO et les agences et ONG bénéficiaires des fonds PBF, afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et parmi les parties intéressées.  - Développement et mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation de ressources, alignée sur les stratégies existantes, pour garantir l'effet catalytique des projets et la pérennisation des	Indicateur 2.2.4 : Nombre de stratégies de mobilisation des ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (effets catalytiques), alignées sur les stratégies existantes, développées et mises en œuvre  Base de données : 0 Cible : 1 stratégie de mobilisation est développée et mise en œuvre	Stratégie de mobilisation des ressources	

	<p>programmes du PBF, en étroite consultation avec l'Equipe du RCO (et en particulier ses spécialistes Nexus, Transition, HDPP et de planification stratégique notamment), la SSU, les PTF (et le Secrétariat GCP), les autorités nationales et provinciales et la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des Nations Unies et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF.</li><li>- Organisation de missions de supervision inter-agences et appuyer les missions de suivi du PBSO (le cas échéant).</li></ul>			
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

### Annexe C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?			
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?			
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?			
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?			
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?			
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?			
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?			
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?		N/A	

## Annexe D : Aperçu de l'engagement PBF en cours

Type of PBF Project	Organizations	Name of the Project	Location	Budget	Length	Start and End Dates
<b>Kasais</b>						
PRF	UNDP (lead), OHCHR, SFCG	<i>Projet Paix, Justice, Reconciliation et Reconstruction au Kasai (PAJURR)</i>	Kasai Central	\$ 3,500,000	24 months	Start date: 23 November 2018 - End date : 30 November 2020
IRF - Ad hoc	UNDP (lead), IOM, OHCHR	<i>Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika en RDC.</i>	Kasai, Kasai Central, Tanganyika	\$6,000,000	24 months	Start date: 10 December 2019 - End date : 9 December 2021
<b>North Kivu</b>						
IRF - Youth Promotion Initiative	Danish Refugee Council	<i>"Vijana Wenye Nguvu Kwa Amani": Youth Empowered for Peace.</i>	North Kivu (Beni and Masisi Territories)	\$1,250,000	18 months	Start date: 17 December 2018 - End date: 31 July 2020
	IOM (lead), World Vision, Search for Common Ground, Université Chrétienne Bilingue du Congo, Interpeace	<i>Ensemble pour Beni</i>	North Kivu (Beni)	\$1,500,000	24 months	Start date: 10 July 2018 - End date: 31 July 2020
<b>South Kivu</b>						
IRF - Youth Promotion Initiative	International Alert	Building a brighter future : Strengthening young people's participation in decision making in the high plateau of South Kivu.	South Kivu	\$1,500,000	18 months	Start date: 17 December 2018 - End date: 30 June 2020
IRF - Gender Promotion Initiative	OHCHR (lead), IOM, UNESCO	<i>Le droit des femmes à la protection et à la participation pour l'égalité et la paix autour des mines artisanales du Sud Kivu</i>	South Kivu	\$1,500,000	18 months	29 November 2019 - 31 May 2021
IRF - Youth Promotion Initiative	<i>Action pour la Paix et la Concorde (APC)</i>	<i>Jeunesse engagée pour la paix dans la province du Sud Kivu</i>	South Kivu	\$471,886	18 months	20 December 2019 - 17 June 2021
<b>Tanganyika</b>						
IRF - Youth Promotion Initiative	UNFPA FAO UNESCO	<i>TUSIKILIZANE : Renforcer la participation des jeunes leaders Twa et Bantous aux comités locaux de paix « BARAZA » pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans la province du TANGANYIKA.</i>	Tanganyika	\$1,396,343	18 months	Start date: 26 November 2018 - End date: 31 May 2020
IRF - Ad hoc	UNDP (lead), IOM, OHCHR	<i>Appui aux ex-combattants et communautés dans le cadre des démobilisations spontanées par des initiatives de réinsertion socio-économique et de justice transitionnelle au Kasai et dans le Tanganyika en RDC.</i>	Kasai, Kasai Central, Tanganyika	\$6,000,000	24 months	Start date: 10 December 2019 - End date : 9 December 2021